

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 20 MARS 2025

OBJET / GAIA : Communication des décisions prises par M. le Maire par délégation du Conseil municipal.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 mars 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 23
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Yolande Huguenard, adjointe, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, M. Peio Etxeleku, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Yolande Huguenard à Mme Eliane Aizpuru ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Robert Poulou ; M. Sébastien Carré à M. Christian Devèze ; M. Peio Etxeleku à M. Jean-François Lacosta ; M. Philippe Bacardatz à Mme Amaia Beyrie ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

En application des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations accordées par délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 :

- Décisions relatives à la délivrance et la reprise de concessions au cimetière pour la période du 15 février au 7 mars 2025 ;
- 14 février 2025 : Attribution des 15 lots du marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du mur à gauche pour un montant HT (avec PSE pour le lot n°3) de 1 398 773,07 € ;
- 25 février 2025 : Signature convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour encadrant l'attribution d'une subvention ;
- 25 février 2025 : Gel loyers pour 2 appartements communaux.

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20250320-001

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le

ID : 064-216401604-20250320-20250320_001-DE

S²LO

Le Conseil municipal à l'unanimité :

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire par délégation du Conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza